

Le lycée Simone Weil propose une option EPS à la rentrée 2020 pour les élèves de seconde

63 avenue Albert Raimond
42270 St-Priest-en-Jarez
tel : 04 77 92 12 62
mail: 0420044v@ac-lyon.fr
Site web:
[https://simone-weil.ent.
auvergnernhonealpes.fr/](https://simone-weil.ent.auvergnernhonealpes.fr/)

Intégrer l'option EPS c'est pratiquer 3 heures de sport chaque semaine en plus des 2 heures d'EPS

- Un jour de 16h à 18h et un autre de 16h à 17h, intégrés à l'emploi du temps
- Activités : volley-ball / escalade / natation sauvetage et cours théoriques encadrés par les professeurs d'EPS
- Professeur responsable M. Dell Aquila David : David.Dell-Aquila@ac-lyon.fr

Les objectifs de l'option :

- Acquérir une éducation motrice efficace et augmenter son niveau de coordination et de performance.
- Se former aux métiers du sport, formation arbitre, jeune officiel, éventuellement BNSAA.
- Devenir plus autonome dans sa pratique sportive, mieux organisé dans son travail scolaire, réussir son projet personnel.

Intégrer l'option :

- C'est représenter le lycée dans le cadre du sport scolaire, 6 à 8 mercredis durant l'année
- C'est participer à des compétitions et prendre des responsabilités à l'AS du lycée

Pour qui ?

Proposée aux élèves dynamiques, motivés et volontaires des sections générales et technologiques qui souhaitent élaborer, mettre en œuvre un projet professionnel relatif aux activités, physiques, sportives, artistiques, et qui ont un projet d'études vers les métiers de l'enseignement, de l'animation sportive, du tourisme sportif, de la médiation sociale par le sport, de l'encadrement au sein des sports de compétition, de la gestion du sport...

Proposée aux élèves qui veulent étoffer leurs capacités physiques sans s'inscrire dans un club et /ou en complément d'une activité pratiquées au sein d'un club.

INSCRIPTION

Vous pouvez retirer le dossier de préinscription auprès de l'administration du lycée ou le télécharger sur le site du lycée : <https://simone-weil.ent.auvergnernhonealpes.fr/>
La fiche d'engagement est à rendre au plus tard le **30 mai 2020**.

Le mercredi 10 juin après-midi (date à confirmer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire actuelle), un entretien avec un enseignant d'EPS sera organisé avec l'élève de troisième afin d'évaluer ses motivations, son investissement dans le sport scolaire et extra-scolaire. Il est aussi demandé aux élèves d'apporter ce jour-là leurs bulletins scolaires.

Début juillet, après concertation entre les professeurs d'EPS, un courrier sera envoyé aux familles portant sur la validation ou non de leur candidature.